ERRATA

Relatif à une erreur matérielle sur l'avis d'enquête publique pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Plan de Zonage assainissement (PZA) de la commune de Porto-Vecchio paru aux annonces légales n°CC74537 dans le Corse matin n° 26061 du 13/02/2025 et dans le Journal de Corse n° 11459 du 14/02/2025.

Il convient de lire :

Pendant la durée de l'enquête publique qui aura lieu du 3 mars 2025 au 1er avril 2025 inclus, les observations et propositions du public peuvent être consignées :

Dans le registre papier d'enquête publique disponible dans les locaux de l'ancienne poste (rez-de-chaussée) situés Rue Maréchal Leclerc 20137 Porto-Vecchio ;

Par voie postale : Mairie de Porto-Vecchio – à l'attention de Madame la Présidente de la Commission d'Enquête – Elaboration du PLU et du PZA de la commune de Porto-Vecchio - BPA 129 20537- Porto-Vecchio Cedex en indiquant la mention « ne pas ouvrir ».

Dans le registre numérique accessible à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5987 ;

À l'adresse mail : enquete-publique-5987@registre-dematerialise.fr ;

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé, https://www.registre-dematerialise.fr/5987 et donc visibles par tous.